

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 545

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DUNKERQUE

Ventes et cessions

844 454 892 RCS Dunkerque.

SARL DES HERONS ROSES.

Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Capital : 25000.00 EUR.

Adresse : 2, Chemin du Héron, 59470 Esquelbecq.

Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 195000 EUR.

Etablissement : Etablissement principal.

Activité : Le fonds de commerce d'exploitation et gestion d'un camping gîte rural, chambre d'hôtes, location accueil, brasserie et petite restauration, vente de gaufres, glaces, crêpes, débit de boissons, vente à emporter, jeux, organisation de loto et concours de carte, karaoké, accueil camping car, vente location et réparation de mobil home, organisation de pêches, vente de petits articles de pêche, vente de tous articles se rapportant au camping, location de VTT, café, exploitation de licence IV, vente à emporter, négoce de marchandises, connu sous le nom commercial GITE CAMPING DES ROSES..

Adresse : 2, Chemin du Héron, 59470 Esquelbecq.

Précédent propriétaire : 518 388 798 RCS Dunkerque. **SARL DU HERON.**

Date de commencement d'activité : 15 janvier 2019.

Publication légale : TERRES ET TERRITOIRES du 1^{er} février 2019.

Oppositions : Au siège de la SCP SAINT-MAXIN POTTIEZ DROUART DELVART, 22 place Charles Valentin 59140 Dunkerque.

Commentaires : Acte Authentique en date du 15/01/2019. Adresse de l'ancien propriétaire : 2 Chemin DU HÉRON 59470 ESQUELBECQ. Adresse du nouveau propriétaire : 2 Chemin du Héron 59470 ESQUELBECQ. Acte reçu par Maître Chimène POTTIEZ, notaire à Dunkerque, le 15 janvier 2019. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..